

Monsieur,

La courbe m'a esté rendue par Monsieur Pollot, de laquelle il y a long temps que j'ay medité le sujet: Et ne seroy pas à présent sans avoir contenté le desir de son Excellence, si j'eusse eue le pouvoir faire dignement. Car combien que ce ne soient pas mes études, & que ce champ ne soit pas de ma culture, j'eusse néanmoins tâché d'y mettre ma faux. Ce n'est point sans raison qu'y ayant à Paris tant d'interpretes qui ne font autre mestier, & ausquelz rien n'eschape, nul n'a cependant mis la main à cet ouvrage pour le rendre françois. Il faut bien qu'il y ayent trouvé de la difficulté, ou qu'ilz ayent eue ne le pouvoir faire que de mauvaise grace. En effect Lipsius s'est accommodé à l'eschole, & a voulu servir à ceux qui en public enseignent l'histoire. Cela luy a fait mesler tant de critique, & d'allegations d'auteurs, que je ne croy pas que son Excellence ne s'en ennuyast s'il entendoit son latin, & qu'en françois il n'y trouvast plusieurs discours & paroles inutiles à son but. Je laisse les paroles perduës du dialogue, mais y ayant peu de texte, & un long commentaire, on est question souvent si telz ou telz ont bien traduit ce mot grec: si le texte n'est point corrompu en Polybe, s'il faut changer ce mot en celuy ci, vous savez que ce n'est pas une étude agreable, à un Prince. J'estimeroy donques plus à son aoust si on luy traduisoit l'abregé qui a esté fait des cinq livres de la milice Romaine, ou tout ce que Lipsius en dit est fort judicieusement choisi, & les choses superflues laissées. comme les diverses citations de tant d'auteurs par lesquelles il monstre sa grande leçon, & les disputes critiques, ou semblables choses. Or ne cognoy-je point d'escolier françois qui puisse bien faire cela & de l'adresse duquel je voudusse répondre. Je ne l'oseroy mesme de la mienne. Neantmoins si vous jugez que son Excellence se contente de ce suc, sans rien omettre de la chose ni de l'ordre, j'y donneray les heures que je pourray,



et tacheray de luy en faire veoir au plus tost <sup>quelque</sup> partie,  
de laquelle il pourra juger du reste, & selon le <sup>gouſt</sup> qu'il y  
prendra, on pourra poursuivre tous les cinq lires. Quant a Mons. de  
Saumaise, j'apprens qu'il est a Dieppe, ou il attend le conroy que  
les marchands y attendent avec impatience, & que le vent deſient,  
a Rotterdam a leur grand dommage. S'il passe bien tost, nous  
l'aurois icy au premier jour. J'en suis bien avec vous qu'il est  
Asiatique, & qu'il retire difficilement la main de deſſus le tableau,  
Mais j'espere neantmoins qu'il fera quelque chose de plus exact, &  
qu'a son retour il ne tardera pas long temps a le faire veoir, comme  
je l'en solliciteroy souvent si Dieu le nous ramene. & nous conserve  
a ce temps. Je le prie qu'il estende sa protection sur le General  
& sur l'armée, & qu'il vous accroisse en toutes benedictions: et  
suis

Monsieur,

De la Haye le 4 octob.

1636.

Ordre tres-humble & tres-affé-  
serviteur, André Rivet.







